

Wolu-Inter-Quartiers en action

BELGIQUE – BELGIE
P.P.
1200 BRUXELLES 20
1/3380

Septembre 2009

MENSUEL N° 129 de l'asbl Wolu-Inter-Quartiers

Av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Bureau de dépôt : 1200 Bruxelles 20 – P 401101 – Ne paraît pas en juillet ni en août.

Ed. resp.: J. Clocquet, av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Urbanisme

Vive les jardinets de façade !

Quoi de plus agréable que de se promener dans nos avenues bordées de jardinets ? Il faut voir le soin attentif qu'y consacrent les jardiniers, qui mettent tout leur sens artistique en œuvre pour accorder les couleurs, les formes, pour réaliser un ensemble harmonieux. Une multitude de fleurs aux couleurs chatoyantes ravissent notre œil et nous donnent chaud au cœur. Admirons la richesse des bordures, la variété des couleurs, l'évolution au cours des mois, des saisons.

Et ces jardinets ont d'autres ressources que l'on a tendance à sous-estimer !

Une valeur esthétique réelle car ils mettent en valeur les façades des avenues woluwéennes et leur enfilade crée un ensemble de qualité. De plus, les avenues paraissent plus larges et donc plus lumineuses, ce qui contribue assurément au verdoisement de quartiers densément urbanisés. Une unité est ainsi créée, bien plus agréable qu'une suite de voitures parkées sur du béton le long des habitations.

Un patrimoine historique par la présence d'éléments patrimoniaux, tels les murets et ferronneries comme les grilles ouvragées qui clôturent ces zones ; sans oublier la mise en relief des éléments architecturaux des façades.

Un rôle environnemental par la richesse biologique de ces zones : un petit morceau de nature tellement nécessaire à notre santé ! Soulignons le caractère éducatif pour les enfants : apprentissage des noms des fleurs, observation d'une araignée dans sa toile ou encore d'un papillon qui butine.



N'oublions pas que la perméabilité de ces jardinets permet de diminuer les risques d'inondation, à l'inverse d'une rue où tous les jardi-

nets imperméabilisés renverront sur la voirie de grandes quantités d'eau en cas de fortes pluies.

Suite en page 2

Les règlements en vigueur

Pour conserver les différentes fonctions des jardinets de façade, les pouvoirs publics ont décidé de réglementer ce qu'on appelle communément « zone de recul »

La Région, par le Règlement régional d'Urbanisme (2000- 2006) :

La zone de recul est aménagée en jardinet et plantée en pleine terre. Elle ne comporte pas de constructions sauf celles accessoires à l'entrée de l'immeuble tels que, notamment, les boîtes aux lettres, clôtures ou murets, escaliers ou pentes d'accès.

Elle ne peut être transformée en espace de stationnement ni être recouverte de matériaux imperméables sauf en ce qui concerne les accès aux portes d'entrée et de garage à moins qu'un règlement communal d'urbanisme ou un règlement d'urbanisme édicté sur une partie du territoire communal ne l'autorise et n'en détermine les conditions.

La zone de recul est régulièrement entretenue.

La Commune par le Règlement communal sur les bâtisses (1984) :

La zone de recul doit être aménagée en jardins ; le quart au moins de sa surface doit être planté et parfaitement entretenu en tout temps. Les plantations à haute tige y sont interdites.

Cette zone de recul doit conserver constamment cette affectation de jardinet à l'exclusion de tout autre usage. La zone de recul ne peut être utilisée par aucune exploitation. Il ne peut être rien établi ni déposé dans la zone de recul qui puisse nuire à la viabilité ou à la beauté de la voie publique.

Ainsi, la transformation d'un jardinet de façade ne pourra être réalisée sans l'obtention d'un permis d'urbanisme qui ne sera, en principe, pas accordé sauf exception.

Pour une mobilité durable !

La ville, de par sa densité et la proximité de nombre de services, permet de nous déplacer de multiples façons. Et la voiture est loin d'être le seul mode de déplacement efficace. Nous pensons tout naturellement à la marche, au vélo, aux transports en commun ou encore au système de voiture partagée.

En réfléchissant avant chaque déplacement, nous parviendrons à réduire en partie notre empreinte environnementale, un plus pour nous et les générations futures.

Nous pourrions peut-être ainsi renoncer à une voiture et diminuer d'autant la pression sur le stationnement dans nos quartiers.

Informier et sensibiliser !

Une action de sensibilisation sera menée sur ce thème durant le mois de septembre dans une avenue de la commune (dépliant informatif, questionnaire, contact avec les habitants et réunion avec des représentants de la commune). Une initiative de l'asbl Wolu-Inter-Quartiers avec la collaboration de la commune de Woluwe-Saint-Lambert.

Projet mené dans le cadre de la semaine de la Mobilité 2009



L'IBGE montre l'exemple !

200 m² de surface imperméabilisée en plein Parc des Sources, l'IBGE a fait très fort pour l'accessibilité de la « promenade verte ». La rampe d'accès du Parc vers le chemin du tram a été entièrement asphaltée! Le comité Petit Woluwe reçoit cette atteinte à l'environnement comme une véritable gifle dans un quartier qui lutte contre les inondations et demande la remise en pristin état du site. Comment est-il possible d'imaginer en 2009 un aménagement aussi aberrant !

Cette « autoroute » à inondations est à mettre en regard des vœux (pieux) du Plan Pluies : *le Gouvernement mettra en oeuvre un programme de communication / sensibilisation sur les inconvénients liés à l'imperméabilisation des sols ainsi que sur les mesures à prendre, les obligations légales et les*



aides mises à disposition, ciblant les citoyens, les entreprises (en particulier les professionnels de la construction) et les pouvoirs publics. (Plan Pluies 2008-2011 pp 17 à 18).

Un message a été adressé aux autorités (in?)compétentes, ainsi qu'à la presse. Mais le Comité reviendra sur les autres aménagements géniaux de la promenade du tram.

Le comité est un membre actif du Groupe de Travail Inondations présidé par le bourgmestre de Woluwe-Saint-Lambert et a pu évaluer le chemin parcouru grâce aux réunions de travail depuis plus de deux ans. Nous ne pouvons dès lors que nous étonner d'un chantier qui va à l'encontre de tout ce que nous avons vu et entendu depuis de nombreuses années.

E. Lothaire - Comité Petit Woluwe

<http://petitwoluwe.blogspot.com/>

Le petit patrimoine

Pendant plusieurs années, vous avez eu l'occasion de lire la rubrique « Le petit patrimoine », illustrée de nombreuses photos des éléments qui ornent les façades de nos maisons, et qui vous a, on l'espère, fasciné.

A partir du mois d'octobre, vous allez découvrir de magnifiques intérieurs de maisons de maîtres du XIX^{ème} siècle.



sur le Parvis Saint Henri

LE DIMANCHE

6 septembre

le 7h30 à 13h00

Brocante de vêtements et jouets pour enfants

Participation : 6 €
Pas de réservation

LA LIGUE DES FAMILLES



Woluwe-Saint-Lambert

COMITE DE QUARTIER DU PARVIS ST. HENRI

Renseignements :
M. Rietjens 0473/668085

25^{ème} Grande Brocante des Constellations

Samedi 19 septembre 2008
(de 8 h à 16 h)

Avenue des Constellations et rues avoisinantes

Woluwe-Saint-Lambert

500 exposants

Animations pour enfants
Bar permanent & Restaurations diverses

au Centre « Les Pléiades »

(organisée par le Comité de Quartiers Constellations-Pléiades-Capricorne)

Planification

Schéma directeur RTBF-VRT « Retour vers le futur »

Wolu-Inter-Quartiers a assisté aux différentes réunions organisées durant le premier semestre 2009 qui visaient à informer toute personne désireuse de se tenir au courant des projets de la Région sur cette zone qui couvre les quartiers courant de l'avenue Marcel Thiry à la Chaussée de Louvain, englobant l'autoroute E40, le pôle médias, quelques industries et de nombreuses habitations. Un des objectifs a été d'homogénéiser les fonctions et activités qui se sont développées sur cette zone sans aucune cohésion d'ensemble.

A l'avenir, les décideurs politiques et les investisseurs privés pourront se référer à ce schéma directeur afin de retrouver une cohérence urbanistique.

Il est impossible de s'attarder sur tous les aspects de cette réflexion qui touche essentiellement Schaerbeek et Evere. Cependant, nous nous sommes intéressés à l'aspect de la mobilité qui peut avoir des répercussions directes sur Woluwe-Saint-Lambert.

Préalable

L'auteur du schéma directeur se base sur un scénario IRIS 2 réaliste qui prévoit en 2015 :

... outre l'amélioration de l'offre en transport public, la tarification du stationnement dans toute la Région de Bruxelles-Capitale, la gratuité des transports en commun (TC) pour les déplacements domicile-travail et domicile-école, ainsi que la mise en oeuvre de mesures permettant une meilleure hiérarchisation des voiries. Ces différentes mesures devraient avoir pour effet de réduire le trafic de près de 16% sur l'ensemble de la Région, diminution qui ne serait pas uniformément distribuée sur le réseau routier, le but étant de systématiquement concentrer le trafic sur les voiries de hiérarchie supérieure.

Est-ce vraiment réaliste de se baser sur ce plan IRIS 2 quand on sait que le plan IRIS 1 n'a déjà pas du tout atteint ses objectifs. Notons particulièrement qu'il nous paraît irréaliste d'envisager l'option de la gratuité des TC quand on connaît



la réalité budgétaire bruxelloise. De plus, on a écarté du plan IRIS 2 l'idée de rendre payant le stationnement sous les bureaux (ce qui aurait été un geste fort) et aucune action n'est proposée pour enrayer la profusion des voitures de société (même si ceci est du ressort du fédéral).

En matière de circulation

Le point phare est la réduction de l'autoroute E40, rabotée de moitié. Les douze bandes seront ramenées à six et les voiries entrantes en fin d'autoroute limitées à trois : une vers Meiser, une vers Schuman et une vers Montgomery + une bande pour les transports en commun. L'idée est que, sur cette portion, l'autoroute est surdimensionnée puisqu'elle comporte plus de bandes qu'en amont et qu'elle aiguille ensuite la circulation vers des inévitables goulets d'étranglements que sont les carrefours et les ronds-points. Il convient ainsi de ramener cette autoroute au statut de boulevard urbain, à l'instar des moyennes et petites ceintures. Mais, le bureau d'étude insiste sur le fait qu'il ne s'agit que de dimensionner correctement la voirie : diminuer le nombre de bandes, pas le nombre de véhicules. Cette réduction est donc, au niveau de la mobilité, une fausse bonne idée puisque cette mesure ne va pas dans le sens du PRD et est en contradiction avec les objectifs du plan Iris 2 qui prévoit de réduire de 16% le trafic.

Par ailleurs, il n'est pas proposé de changement vers Montgomery au vu de la saturation existante avant et après ce square ; ce qui nous semble logique.

Mais, à l'inverse, il est envisagé de créer un tunnel à Meiser pour les transports en commun, voire deux tunnels (également un pour

les voitures). Ces deux dernières propositions risquent d'augmenter la capacité automobile et donc le volume des voitures qui percoleront dans les voiries au-delà de Meiser. Les voiries - Chée de Louvain, Rogier, Cambier, Général Wahis - vont-elles avoir la capacité nécessaire pour absorber ce flux supplémentaire ? Ne serait-il pas préférable de réaménager la place Meiser en surface ? Rappelons également qu'il est prévu de réduire le Bd Général Wahis à deux bandes de circulation plus une voirie latérale à caractère local.

En ce qui concerne les nouvelles entrées et sorties du futur boulevard urbain, autant celles de Mars qui desserviront essentiellement le pôle économique Reyers, nous semblent acceptables, autant l'entrée Grosjean vers la ville risque d'avoir des répercussions sur les artères locales que sont Grosjean, Constellations, Pléiades et chemin des Deux Maisons déjà fort sollicitées aujourd'hui. Ces deux dernières le seront d'autant plus lorsque l'urbanisation du Val d'Or sera finalisée. Nous sommes par conséquent opposés à cette entrée Grosjean.

Nous sommes par ailleurs opposés à une ouverture éventuelle de la rue d'Attique (des rumeurs circulent à ce propos), tout au moins sans une sérieuse analyse des répercussions possibles dans les rues susmentionnées et cela en concordance avec le Plan Communal de Mobilité de Woluwe-Saint-Lambert, dont l'étude vient de débuter.

En ce qui concerne les transports en commun

Signalons tout d'abord que dans l'analyse de la situation, le bus 45 est oublié et sera même supprimé à

l'avenir, ce qui enlève la liaison directe entre WSL et Evere. Pour nous, c'est inacceptable tant qu'une alternative crédible n'est pas mise en place.

Il est aussi prévu que la ligne de tram 94 prolongée sur le boulevard de la Woluwe remonte par Marcel Thiry jusqu'au CORA. Nous pensons qu'elle devrait être prolongée jusqu'au niveau du futur « boulevard urbain », à hauteur de l'avenue des Communautés, afin de créer une correspondance avec la ligne rapide De Lijn prévue du boulevard de la Woluwe vers le centre sur une des bandes de l'autoroute.

Une autre option serait que la ligne De Lijn, venant de la chaussée de Louvain à Zaventem, rejoigne l'avenue Marcel Thiry, via le boulevard de la Woluwe, pour reprendre le « boulevard urbain » au niveau de l'avenue des Communautés. Cela

créerait une liaison ville-périphérie capable de desservir le pôle important du Val d'Or.

Dans le futur, il semble que la ligne 27 disparaît également, mais c'est peut-être une omission ! Cette ligne devrait, selon nous, être maintenue. Nous proposons, de plus, que soit étudiée la possibilité de la prolonger jusqu'à l'arrêt Pléiades, afin de créer une correspondance quasi directe avec le bus 80 et une meilleure desserte vers les quartiers Capricorne/Pléiades/Constellation.

Au niveau des arrêts des bus sur le futur boulevard urbain, nous proposons de mettre un arrêt à « Communauté » dès lors que la correspondance est créée avec le tram 94 et que le bus 45 est maintenu.

Nous proposons également de

choisir l'arrêt Mars (au lieu de Grosjean) qui permet la même connection aux bus 21, 79 et 80 mais qui est plus proche des futures zones de bureaux.

En conclusion, ce qui est inquiétant c'est que, d'une part, le bureau d'études estime que la situation des transports en commun ne sera pas meilleure en 2015 qu'actuellement, sans émettre des propositions fortes en la matière et que d'autre part, on ne constate pas de mesures volontaires drastiques pour réduire le trafic afin d'atteindre les objectifs du PRD : moins 20 % de trafic.

Bernard Devillers - Coordinateur
Jérôme Matagne - IEB

NB. : nous pouvons fournir aux personnes intéressées de plus amples détails à propos de cette étude. Tél. : 02 762 39 44 ou woluinterquartiers@hotmail.com

Découverte du petit patrimoine de Woluwe-St-Lambert

Samedi 3 octobre de 10 h à 12 h 30

Wolu-Culture, le Service de la protection du patrimoine et du tourisme de la commune, Wolu-Inter-Quartiers et les comités de quartiers Parvis St-Henri et Prekelinden-Bois de Linthout vous invitent le samedi 3 octobre, à découvrir, dans les quartiers situés entre l'avenue Georges-Henri et l'avenue de Broqueville, des témoignages, aussi originaux que séduisants, du petit patrimoine qu'a répertoriés Geneviève Vermoelen, qui accompagnera le groupe.

La promenade débutera à l'entrée du parc Georges-Henri, en face du square de Meudon, où est intégrée l'Étoile de la Reliance, qui marque le 50ème anniversaire du jumelage de la commune de Woluwe avec la ville de Meudon, en France. Elle s'articulera ensuite le long des trois lignes Nord-Sud, Est-Ouest et pointant en direction de Meudon qui géogramment l'espace de la commune. L'ensemble est une œuvre contemporaine de l'artiste Aurore d'Utopie qui sera commentée par Paul Gonze.

Au terme de la promenade, le verre de l'amitié sera offert par les comités de quartier Parvis Saint-Henri et Prekelinden-Bois de Linthout dans les locaux de JSCV au 78, avenue Prekelinden.

RV à l'entrée du Parc Georges Henri – Promenade guidée par une historienne d'art – Prix : 5 € – Inscription préalable obligatoire au 02/761 60 25

Informations : 02/761 27 36 ou 02/761 60 25

PORTES
OUVERTES
des
ARTISTES
de WOLUWE-ST-LAMBERT
OCTOBRE
2009



du 10 au 18 octobre 2009

<http://poartisteswsl.skynetblogs.be/>
(en construction)

Depuis six ans déjà, le **Comité du quartier Schuman-Bouleaux-Peupliers et Environs** vous invite à l' « **Apéritif de quartier** ».

Cette année, il aura lieu **le dimanche 20 septembre, de 11 à 13h.**

Chacun peut apporter une boisson au choix et/ou de petites choses à grignoter et, si nécessaire, ... sa chaise.

Rendez-vous devant « l'Agoraspace », lequel se situe en face de l'entrée de l'École de la Charmille.



Des informations sur nos activités, sur les comités de quartiers et leurs représentants ?
Contact : coordinateur : Bernard Devillers - Tél/Fax 02 762 39 44 ou en cas d'urgence 0478 42 47 83
Email : woluinterquartiers@hotmail.com - Site : www.wiq.be - Argenta n° 979-5493341-42

**Abonnement
au Bulletin : 5 €/ an**



Wolu-Inter-Quartiers est une asbl reconnue par le Ministère de la Communauté française et soutenue par la Commune de Woluwe-Saint-Lambert, ACTIRIS et la Région de Bruxelles-Capitale.

